



Le 3 avril 2012

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### « Santé et dérives sectaires »

Le nouveau **GUIDE** publié par la  
Mission interministérielle de vigilance et de lutte  
contre les dérives sectaires

DIFFUSION : le **11 avril 2012**

Les promesses et recettes de guérison, de bien-être et de développement personnel sont au cœur des pratiques à risque de dérives sectaires, qu'elles émanent de groupes organisés à dimension transnationale ou de la multitude de « gourous thérapeutiques » isolés. Le dynamisme des « dérapeutes » de la santé s'affirme : promotion via internet, participation à des colloques, séminaires, salons, organisation de stages de formation, diffusion de produits, création d' « ordres » pseudo-professionnels...

On peut estimer qu'aujourd'hui 4 français sur 10 ont recours aux médecines dites alternatives ou complémentaires, dont 60% parmi les malades du cancer. Plus de 400 pratiques non conventionnelles à visée thérapeutique sont proposées.

Si toutes ces pratiques ne sont pas forcément sectaires, **la maladie est devenue une porte d'entrée rêvée** pour ces mouvements ou individus qui profitent de la souffrance ou de l'inquiétude des malades et de leur famille pour exercer sur eux une emprise.

Les dérives sectaires dans le domaine de la santé représentent actuellement **près de 25% de l'ensemble des signalements reçus à la Miviludes** et leur nombre va croissant chaque année.

Ce guide est destiné à aider à repérer les situations de danger et à proposer des outils pratiques afin de réagir en conséquence, au soutien des victimes. Il s'adresse aussi bien aux professionnels de la santé qu'aux particuliers confrontés aux situations de ce type.

*La thématique « Santé / risque sectaire » est systématiquement abordée dans chaque rapport annuel de la Miviludes sous des angles différents, comme par exemple ceux du cancer et de la formation et des enseignements aux médecines non conventionnelles à visée thérapeutique (2010), de la nutrition (2009), du dévoiement des pratiques psychothérapeutiques (2008) ou de la pratique des « faux-souvenirs induits » (2007).*

*Après « L'agent public face aux dérives sectaires » (2005), « Le satanisme, un risque de dérive sectaire » (2006), « L'entreprise face au risque sectaire » (2007), « Les collectivités territoriales face aux dérives sectaires » (2008), « La protection des mineurs contre les dérives sectaires » (2010), « Savoir déceler les dérives sectaires dans la formation professionnelle (février 2012), c'est le septième Guide publié par la MIVILUDES.*

Publié à 4000 exemplaires à « La documentation Française », ce document de 200 pages sera en ligne à partir du mercredi 11 avril sur le **nouveau site internet** de la MIVILUDES : [www.derives-sectes.gouv.fr](http://www.derives-sectes.gouv.fr) et disponible en librairie et à « La documentation Française » au prix de 18 euros.

**Contact presse MIVILUDES** : Claire BARBEREAU / 01.42.75.76.34 ou 08 - 06.64.40.22.07  
Mél : [claire.barbereau@pm.gouv.fr](mailto:claire.barbereau@pm.gouv.fr)